

Éducation. L'accompagnement scolaire : « relais entre l'école et les parents »

À Luc-sur-Mer, trois fois par semaine, les accompagnants scolaires aident les enfants à faire leur devoir.

Jeudi 19 décembre, tout le monde s'est réuni autour d'un goûter de Noël. « **C'est un rendez-vous annuel** » confie Betty Dumas-Jandolo et Matthieu Guilbard, les animateurs du Service Jeunesse de la ville de Luc-sur-Mer, « **où nous recevons les bénévoles, les enfants accompagnés dans leurs devoirs et leurs parents** ».

« Les instits repèrent les enfants »

Le Service Jeunesse est ouvert toute l'année aux jeunes de 11 à 17 ans. Lieu de vie et d'échanges, il permet aux ados de se retrouver dans un espace aménagé par leurs soins où différentes activités leur sont proposées (tournois sportifs, sorties, ateliers créatifs). Et c'est aussi dans ce lieu que se retrouvent trois fois par semaine les accompagnants scolaires et les enfants issus des deux écoles de Luc. « **Ce sont les instits qui repèrent les enfants** » explique Alain Viaud, bénévole depuis dix ans. « **Les écoles contactent les parents et leur expliquent ce fonctionnement d'aide aux devoirs. Libre à eux de donner suite ou pas** ».

23 bénévoles

23 bénévoles de tous âges, de l'étudiant au retraité, se relaient auprès d'une dizaine d'enfants scolarisés du CP au CM2. « **Nous les suivons toute l'année scolaire** » poursuit une autre bénévole Anne-Marie Landré. « **Nous nous adaptons au cas par cas. Nous sommes en quelque sorte un relais entre l'école et les parents** ».



L'accompagnement scolaire s'est retrouvé dans les locaux du Service Jeunesse pour un goûter de Noël.